



DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
CANTON de ST ROMAIN DE COLBOSC

MAIRIE
D'ECRAINVILLE

Le Maire

M. Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

ECRAINVILLE, le 2 Septembre 2024

Monsieur le Président,

Le 30 juillet dernier, par courrier à sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc, la France a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental. Cette reconnaissance récente vient légitimer une occupation illégale et confirmer une légitimité contestable du Maroc sur la zone, à rebours de la sécurité et de la volonté et des droits des populations locales.

La situation des Sahraouis est particulièrement préoccupante. Grâce à des Ecraïnillais, bénévoles de l'association « *un camion-citerne pour les Sahraouis* », j'ai pu recueillir des témoignages de Sahraouis vivant en territoire occupé, faisant état d'exactions multiples (enlèvements, séquestrations, arrestations arbitraires, emprisonnements abusifs, brimades, mise sous surveillance, accès aux études supérieures très compliqué car ils ne sont pas notés équitablement...). Certains ont été contraints de quitter précipitamment leur foyer et vivent désormais dans des conditions déplorables notamment dans des camps de réfugiés en Algérie.

En 1991, un cessez-le-feu a été signé sous l'égide de l'ONU. Son application est essentielle. Cet accord prévoit la tenue d'un référendum d'autodétermination. Le Maroc a empêché, avec constance, l'organisation de cette consultation populaire malgré la présence de la MINURSO. En 2020, le cessez-le-feu a été rompu unilatéralement par le Maroc. Fidèle à ce qu'elle est, la France aurait tout intérêt à s'impliquer pour aider à l'organisation de ce référendum. Si le Maroc est un partenaire commercial apprécié, le traitement infligé aux populations des territoires occupés du Sahara Occidental soulève un problème éthique interrogeant nos valeurs morales. Le principe de réalité ne peut nous mener à renier dans de telles proportions les droits de l'Homme, les principes d'égalité et de fraternité si chers à notre nation, sans même émettre une protestation sérieuse.

Peu médiatisé, ce conflit territorial mobilise près de 150 000 soldats marocains, des ressources considérables ayant mené au minage de plus de 2700 kilomètres et à l'édification d'un véritable « mur de la honte ». Ces moyens déployés sont financés par un pillage systématique des ressources locales au détriment du peuple Sahraoui, écartés des bénéfices de l'exploitation des gisements de leur terre, et privés de perspectives heureuses.

Maire rural, j'ai perçu une grande détresse chez ces bénévoles engagés face à une décision surprenante et injuste. Je tenais à vous partager, le plus fidèlement possible, leur incompréhension à laquelle je m'associe pleinement, et j'aimerais pouvoir comprendre cette position.

Les enjeux politiques très probablement m'échappent ... mais les enjeux humains, eux, ne m'échappent pas.

Je transmets ce courrier également aux parlementaires de Seine-Maritime, ainsi qu'à M. Mohamed Ali Zerouali, représentant du Front Polisario en France.

Espérant que ce courrier retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Claire GUEROULT
Maire

Vice-Présidente du conseil départemental de Seine-Maritime